



## → QUESTION AU GOUVERNEMENT FACILITER L'ACCÈS AU BAFA ET REVALORISER LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

M. Adrien Quatennens attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre des armées et du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, chargée de la jeunesse et du service national universel sur les frais de formation du BAFA et du BAFD.

A la veille de la saison estivale, le secteur des colonies de vacances se retrouve en grande difficulté et cela dans un contexte d'accroissement des inégalités. En effet, le secteur fait face à une pénurie de personnel formé, les structures d'Accueil Collectif des Mineurs nécessitant des titulaires du BAFA ou BAFD.

Le Bafa et les colonies de vacances sont au cœur du projet émancipateur d'Éducation Populaire. En 2021, 45% des 5-19 ans de notre pays ne sont pas partis en vacances. Ces fameuses "colos d'été" et les Accueil Collectif de Mineurs contribuent à offrir aux jeunes de France des séjours libérateurs en sécurité, encadrés par des personnels formés.

Il faut également noter qu'en plus de permettre le départ en vacances de milliers de jeunes chaque année, la formation du BAFA est en elle-même un gage d'émancipation de la jeunesse. Cette dernière est souvent l'occasion d'une formation responsabilisante et d'une première expérience dans le monde de l'animation.

Cette crise doit être solutionnée par deux actions simultanées. D'abord, il est nécessaire d'alerter sur le premier frein : le coût de l'entrée en formation BAFA - BAFD. En effet, malgré les aides de la CAF et des collectivités, il faut compter entre 800 et 1000 euros selon les organismes. La mise en place d'un plan d'accompagnement est indispensable. Ensuite, il est impératif de revaloriser les salaires des encadrants BAFA pour répondre à cette crise de vocation.

Il y a urgence à faciliter l'accès aux formations BAFA, et à revaloriser les conditions de travail des agents BAFA pour encourager les vocations. Quelles mesures la ministre compte-elle prendre en ce sens ?

